Hydro Québec

Rapport trimestriel

Troisième trimestre 2009

Message du président du Conseil d'administration et du président-directeur général

Sommaire des résultats des trois premiers trimestres

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2009, le bénéfice provenant des activités poursuivies a atteint 2 180 M$, comparativement à 2 536 M$ à la même période l'an dernier. Cet écart s'explique par la comptabilisation, en juin 2008, d'un actif réglementaire de 129 M$ se rapportant aux écarts des revenus liés aux aléas climatiques de 2006 et de 2007. Au 30 septembre 2009, on constate aussi une diminution de 343 M$ des revenus des exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production qui devrait se résorber en partie d'ici la fin de l'année. Rappelons qu'en 2008, Hydro-Québec Production avait profité de conditions de marché particulièrement favorables. Par ailleurs, la baisse des prix de l'aluminium a entraîné une perte de 197 M$, soit 105 M$ de plus qu'en 2008, sur les contrats particuliers avec certains grands clients industriels au Québec. Ces éléments ont été atténués par un effet favorable de 179 M$ des couvertures des prix de l'aluminium et par une réduction de 47 M$ de la taxe sur le capital.

Le bénéfice net des neuf premiers mois s'est établi à 2 180 M$, par rapport à 2 662 M$ en 2008. Si l'on exclut les éléments non récurrents de 2008, la baisse du bénéfice net au 30 septembre 2009 est de 228 M$, soit 9 %. Rappelons qu'un gain non récurrent de 125 M$ lié aux ajustements de prix prévus au contrat de vente de la participation dans Transelec, au Chili, avait été constaté en 2008. Nous réaffirmons, sur la base des résultats des neuf premiers mois, comme il a été annoncé dans le cadre de la commission parlementaire sur le *Plan stratégique 2009-2013*, que le bénéfice net attendu pour l'exercice 2009 sera supérieur à 2 700 M$.

Troisième trimestre

Au troisième trimestre 2009, le bénéfice net s'est élevé à 338 M$, contre 491 M$ en 2008. Cette baisse provient essentiellement du secteur Production et est liée à une diminution des revenus des ventes d'électricité à Hydro-Québec Distribution résultant de la baisse de la demande de la clientèle industrielle québécoise. Elle s'explique également par le fait qu'Hydro-Québec Production avait profité en 2008, année d'exception, de conditions particulièrement favorables sur les marchés d'exportation.

Quant à Hydro-Québec TransÉnergie et à Hydro-Québec Distribution, leurs résultats pour le troisième trimestre sont stables par rapport à l'an dernier.

Résultats consolidés des trois premiers trimestres

Les **produits** ont totalisé 9 064 M$, comparativement à 9 545 M$ en 2008. Au Québec, les produits des ventes d'électricité se sont chiffrés à 7 717 M$, en hausse de 72 M$ par rapport à 2008. Sur les marchés hors Québec, ils se sont établis à 1 145 M$, en baisse de 488 M$.

Au Québec, la hausse de 72 M$ des produits des ventes d'électricité résulte essentiellement de l'effet des températures plus froides en 2009 et des ajustements tarifaires des 1er avril 2008 et 2009, éléments qui ont été atténués par une baisse de la demande de la clientèle industrielle.

Sur les marchés hors Québec, la baisse de 488 M$ est attribuable à une diminution des revenus des exportations d'Hydro-Québec Production.

Les **charges totales** ont atteint 5 075 M$, soit 126 M$ de moins qu'en 2008. Cette baisse tient à une diminution de 120 M$ des achats d'électricité et de combustible. Elle s'explique également par une baisse de 15 M$ des charges d'exploitation et par une réduction de 47 M$ de la taxe sur le capital découlant de la diminution du taux de taxation. Par ailleurs, les reports réglementaires ont baissé de 117 M$, en raison surtout de la comptabilisation, en juin 2008, d'un actif réglementaire se rapportant aux écarts des revenus liés aux aléas climatiques de 2006 et de 2007.

Résultats sectoriels des trois premiers trimestres

Production

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production a atteint 1 650 M$ par rapport à 1 859 M$ à la même période en 2008, soit une baisse de 209 M$.

Au 30 septembre 2009, on constate une diminution de 343 M$ des revenus des exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production qui devrait se résorber en partie d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, les revenus des ventes d'électricité à Hydro-Québec Distribution ont diminué de 169 M$, en raison de la baisse de la demande de la clientèle industrielle québécoise. De plus, la baisse des prix de l'aluminium a entraîné une perte de 197 M$, soit 105 M$ de plus qu'en 2008, sur les contrats particuliers avec certains grands clients industriels au Québec.

Ces éléments ont été partiellement compensés par l'effet favorable des couvertures des prix de l'aluminium ainsi que par la baisse de la charge d'amortissement et de la taxe sur le capital.

Transport

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est élevé à 361 M$, soit un résultat comparable au bénéfice de 368 M$ que la division avait inscrit en 2008. Les produits des services de transport pour l'alimentation de la charge locale ont augmenté de 35 M$. La charge d'amortissement de l'actif réglementaire afférent aux coûts nets liés aux sorties d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels, qui a été comptabilisée selon les nouvelles modalités établies par la Régie de l'énergie, a augmenté de 60 M$. Quant à la taxe sur le capital, elle a diminué de 15 M$.

Distribution

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 157 M$, comparativement à 308 M$ en 2008, soit une baisse de 151 M$. Cette diminution s'explique principalement par la comptabilisation, en juin 2008, d'un actif réglementaire de 129 M$ se rapportant aux écarts des revenus liés aux aléas climatiques de 2006 et de 2007.

Construction

Le secteur Construction réunit les activités d'Hydro-Québec Équipement et de la Société d'énergie de la Baie James.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, le volume d'activité de ce secteur s'est chiffré à 1 812 M$ en 2009, comparativement à 1 556 M$ en 2008. Parmi les travaux d'envergure en cours, soulignons les chantiers de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert et de l'interconnexion de 1 250 MW avec l'Ontario. Hydro-Québec Équipement a aussi poursuivi les travaux d'ingénierie et les activités d'approvisionnement en vue de la réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2, à Bécancour. De plus, elle a entrepris en mai la réalisation du projet de la Romaine.

Investissement

Au 30 septembre 2009, les investissements en immobilisations corporelles, en actifs incorporels et au titre du Plan global en efficacité énergétique s'établissaient à 2 920 M$, comparativement à 2 565 M$ en 2008. Comme prévu, une part importante de cette somme a été consacrée aux projets de développement d'Hydro-Québec Production, notamment les chantiers de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert.

Hydro-Québec TransÉnergie a continué d'investir dans son réseau de transport pour y intégrer de nouvelles installations de production et assurer la pérennité de ses installations. Elle a également poursuivi la construction de l'interconnexion de 1 250 MW avec l'Ontario, dont l'inauguration officielle a eu lieu le 25 septembre. Il est à noter que le deuxième convertisseur sera mis en service au cours de l'automne, comme prévu. Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a poursuivi ses investissements en vue de répondre à la progression du nombre d'abonnements au Québec et d'améliorer la qualité du service, notamment dans le cadre du Plan global en efficacité énergétique.

Financement

Au troisième trimestre 2009, deux émissions de billets à taux variable échéant en 2014 ont permis de recueillir 1,1 G$. Au total, des emprunts de 3,1 G$ ont été contractés depuis le début de l'année, tous sur le marché canadien.

Le produit de ces emprunts a notamment permis de soutenir la croissance du programme d'investissement et de refinancer des dettes venant à échéance en 2009.

Le président du Conseil d'administration,

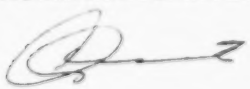

Michael L. Turcotte

Le président-directeur général,

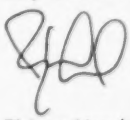

Thierry Vandal

Le 13 novembre 2009

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
		2009	2008	**2009**	2008
Produits		**2 558**	2 814	**9 064**	9 545
Charges					
Exploitation		**566**	601	**1 829**	1 844
Achats d'électricité et de combustible		**233**	364	**910**	1 030
Amortissement	4	**554**	525	**1 666**	1 677
Taxes		**233**	239	**670**	767
Reports réglementaires		**-**	-	**-**	(117)
		1 586	1 729	**5 075**	5 201
Bénéfice d'exploitation		**972**	1 085	**3 989**	4 344
Frais financiers	5	**634**	598	**1 809**	1 808
Bénéfice provenant des activités poursuivies		**338**	487	**2 180**	2 536
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	**-**	4	**-**	126
Bénéfice net		**338**	491	**2 180**	2 662

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	**2009**	2008
Solde au début de la période	**18 287**	17 727	**16 445**	15 556
Bénéfice net	**338**	491	**2 180**	2 662
Solde à la fin de la période	**18 625**	18 218	**18 625**	18 218

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Au 30 septembre 2009	Au 31 décembre 2008
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**2 368**	385
Placements temporaires		**1 376**	3 545
Débiteurs		**1 693**	1 966
Instruments dérivés		**919**	659
Matériaux, combustible et fournitures		**293**	290
		6 649	6 845
Immobilisations corporelles		**56 554**	54 987
Placements		**111**	108
Instruments dérivés		**1 225**	1 428
Actifs incorporels		**840**	880
Actifs réglementaires		**934**	1 167
Autres actifs		**1 548**	1 374
		67 861	66 789
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		**633**	106
Créditeurs et charges à payer		**1 637**	1 948
Dividendes à payer		**-**	2 252
Intérêts courus		**508**	915
Passifs réglementaires		**7**	56
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an		**1 063**	770
Instruments dérivés		**465**	82
		4 313	6 129
Dette à long terme		**36 356**	35 290
Instruments dérivés		**1 841**	1 887
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		**319**	300
Passifs réglementaires		**-**	6
Autres passifs à long terme		**812**	760
Dette à perpétuité		**311**	355
		43 952	44 727
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions		**4 374**	4 374
Bénéfices non répartis		**18 625**	16 445
Cumul des autres éléments du résultat étendu	7	**910**	1 243
		19 535	17 688
		23 909	22 062
		67 861	66 789
Engagements et éventualités	10		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,
le président du Comité de vérification,

Jacques Le Blanc

Jacques Leblanc

le président du Conseil d'administration,

Michael L. Turcotte

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Notes	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
		2009	2008	**2009**	2008
Activités d'exploitation					
Bénéfice net		**338**	491	**2 180**	2 662
Bénéfice provenant des activités abandonnées	6	**-**	(4)	**-**	(126)
Bénéfice provenant des activités poursuivies		**338**	487	**2 180**	2 536
Ajustements					
Amortissement	4	**554**	525	**1 666**	1 677
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	5	**30**	26	**91**	88
Écart entre les cotisations versées et le coût de retraite		**(54)**	(32)	**(175)**	(116)
Reports réglementaires		**-**	-	**-**	(117)
Autres		**(17)**	(7)	**(14)**	29
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	8	**20**	17	**(448)**	(669)
		871	1 016	**3 300**	3 428
Activités d'investissement					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels		**(1 138)**	(952)	**(2 789)**	(2 445)
Placements		**-**	-	**2**	62
(Acquisition) cession d'une participation, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (acquis) cédés		**-**	5	**(17)**	153
Coûts liés au Plan global en efficacité énergétique		**(52)**	(46)	**(131)**	(120)
(Acquisition) cession nette de placements temporaires		**(411)**	(414)	**2 170**	1 925
Autres		**1**	-	**1**	-
		(1 600)	(1 407)	**(764)**	(425)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme		**1 069**	510	**3 098**	2 027
Remboursement de dette à long terme		**(337)**	(1 123)	**(542)**	(2 332)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**505**	495	**1 125**	720
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit		**(560)**	(25)	**(2 500)**	(25)
Variation nette des emprunts à court terme		**100**	189	**530**	202
Dividendes versés		**-**	-	**(2 252)**	(2 095)
Autres		**(1)**	(2)	**(2)**	(2)
		776	44	**(543)**	(1 505)
Variation des cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		**(5)**	7	**(10)**	5
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies		**42**	(340)	**1 983**	1 503
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées		**-**	-	**-**	(1)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**42**	(340)	**1 983**	1 502
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		**2 326**	1 896	**385**	54
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		**2 368**	1 556	**2 368**	1 556
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	8				

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	**2009**	2008
Bénéfice net	**338**	491	**2 180**	2 662
Autres éléments du résultat étendu				
Variation des (pertes reportées) gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(15)**	856	**87**	329
Reclassement aux résultats des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	**(193)**	(23)	**(420)**	(97)
	(208)	833	**(333)**	232
Autres	**-**	-	**-**	3
Résultat étendu	**130**	1 324	**1 847**	2 897

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non vérifiés)

Périodes de trois et de neuf mois terminées les 30 septembre 2009 et 2008

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note 1 - Mode de présentation

Les états financiers consolidés sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie (la Régie). La prise en compte de ces décisions a pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont comptabilisées dans les résultats consolidés et donne lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, qu'Hydro-Québec juge probable de pouvoir recouvrer ou régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs. Les états financiers consolidés trimestriels, y compris les présentes notes, ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard des états financiers consolidés annuels vérifiés et doivent, par conséquent, être lus conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes publiés dans le *Rapport annuel 2008* d'Hydro-Québec.

Les conventions comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés trimestriels sont conformes à celles qui sont présentées dans le *Rapport annuel 2008* d'Hydro-Québec, sauf en ce qui concerne les modifications de conventions comptables décrites aux notes 2 et 3.

Les résultats trimestriels d'Hydro-Québec ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats de l'exercice en raison des variations saisonnières de la température. Compte tenu de la demande d'électricité accrue durant les mois d'hiver, les produits des ventes d'électricité au Québec sont plus élevés au premier et au quatrième trimestres.

Note 2 - Modifications de conventions comptables

Récentes modifications

2009

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1er janvier 2009, Hydro-Québec a adopté les recommandations du chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA), « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Le chapitre 3064 établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. L'adoption de ces recommandations n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés.

Activités à tarifs réglementés

Le 1er janvier 2009, l'exemption temporaire prévue dans le *Manuel de l'ICCA* à l'égard du chapitre 1100, « Principes comptables généralement reconnus », et permettant la comptabilisation et l'évaluation d'actifs et de passifs réglementaires a été retirée. Toutefois, conformément à une pratique permise par les PCGR du Canada, Hydro-Québec s'appuie sur la norme *Statement of Financial Accounting Standard (SFAS) No. 71* émise par le Financial Accounting Standards Board des États-Unis, « Accounting for the Effects of Certain Types of Regulation », pour maintenir le traitement comptable actuel des actifs et des passifs réglementaires. Le retrait de l'exemption n'a donc eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA a publié l'*Abrégé des délibérations CPN-173*, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Cet abrégé précise que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption des recommandations contenues dans cet abrégé n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

Note 2 - Modifications de conventions comptables

Modifications à venir

Instruments financiers – Informations à fournir

En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – Informations à fournir ». Les modifications ont pour but d'améliorer la communication des informations relatives aux évaluations à la juste valeur et au risque de liquidité afférent aux instruments financiers. Elles s'appliqueront aux états financiers annuels des exercices clos après le 30 septembre 2009.

Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1582 établit les principes et les conditions qui régissent la manière dont l'acquéreur comptabilise et évalue, dans ses états financiers, les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. Il s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure. Son adoption anticipée est toutefois permise.

États financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle », qui remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces chapitres s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice.

Normes internationales d'information financière

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a confirmé que le passage complet aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou IFRS) prendra effet pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Hydro-Québec examine actuellement les enjeux du passage des PCGR du Canada aux IFRS.

Note 3 - Effet de la réglementation des tarifs sur les états financiers consolidés

TRANSPORT

Dans sa décision D-2009-023 du 17 mars 2009, la Régie a fixé les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec, avec effet le 1er janvier 2009. Les nouveaux tarifs tiennent compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,65 %, fondé sur une structure du capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

DISTRIBUTION

Dans sa décision D-2009-021 du 16 mars 2009, la Régie a accordé une hausse uniforme de 1,22 % des tarifs d'électricité d'Hydro-Québec, avec effet le 1er avril 2009. Cette hausse tient compte d'un taux de rendement sur la base de tarification de 7,42 % en 2009, fondé sur une structure du capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

Dans le cadre de ces décisions, la Régie a accepté la proposition du Transporteur et du Distributeur de comptabiliser les coûts nets liés aux sorties d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. La majorité du solde du compte afférent au 31 décembre 2008 sera donc passé en charges en 2009. Une charge d'amortissement de 53 M$ a été inscrite à ce titre pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009 et de 164 M$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009.

Dans la décision D-2008-114, la Régie a approuvé la reconduction en 2009 d'une entente visant à suspendre les livraisons d'énergie prévues à un contrat d'achat d'électricité auprès d'un producteur privé. Au 31 décembre 2008, un engagement de 57 M$ avait été inscrit au bilan, sans incidence sur les résultats de 2008. Dans la décision D-2009-125 du 29 septembre 2009, la Régie a approuvé une nouvelle entente visant à suspendre les livraisons d'énergie prévues à ce contrat pour 2010. Au 30 septembre 2009, un engagement de 44 M$ avait été inscrit au bilan relativement à cette entente, sans incidence sur les résultats.

Note 4 - Amortissement

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	**2009**	2008
Immobilisations corporelles [a]	**420**	422	**1 256**	1 369
Actifs incorporels	**30**	32	**91**	91
Actifs et passifs réglementaires	**104**	70	**314**	212
Frais reportés	**-**	1	**-**	5
Radiations	**-**	-	**5**	-
	554	525	**1 666**	1 677

a) La révision de la durée de vie utile des immobilisations corporelles s'est traduite par une diminution de la charge d'amortissement de 38 M$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2009 (50 M$ en 2008) et de 110 M$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2009 (46 M$ en 2008). Pour certaines immobilisations corporelles servant à la production hydraulique, cette révision a été effectuée en 2009 et a fait passer la période d'amortissement maximale de 50 à 100 ans.

Note 5 - Frais financiers

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	**2009**	2008
Intérêts				
Intérêts sur titres d'emprunt	**628**	631	**1 815**	1 865
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux emprunts	**30**	26	**91**	88
	658	657	**1 906**	1 953
Perte nette (gain net) de change	**19**	(6)	**33**	16
Frais de garantie relatifs aux emprunts	**44**	41	**131**	125
	63	35	**164**	141
Moins				
Frais financiers capitalisés	**85**	77	**238**	224
Revenu net de placements	**2**	17	**23**	62
	87	94	**261**	286
	634	598	**1 809**	1 808

Note 6 - Activités abandonnées

Au premier trimestre 2008, Hydro-Québec a comptabilisé un gain de 117 M$, net des impôts afférents de 25 M$, lié à l'ajustement de prix prévu au contrat de vente de sa participation dans HQI Transelec Chile S.A. (Transelec). Cet ajustement faisait suite à la publication, le 15 janvier 2008, d'un décret ministériel établissant la valeur aux fins réglementaires de la base d'actifs du réseau troncal de Transelec.

Au deuxième trimestre 2008, un gain additionnel de 4 M$, net des impôts afférents de 1 M$, s'est ajouté à l'ajustement de prix mentionné ci-dessus, pour un tronçon du réseau qui était exclu du montant comptabilisé au premier trimestre 2008. L'entente donnant lieu à cet ajustement additionnel dépendait d'une condition qui a été remplie le 29 avril 2008.

Au troisième trimestre 2008, l'effet rétrospectif de cette révision de valeur sur les revenus de Transelec pour la période du 13 mars 2004 au 30 juin 2006 a entraîné un ajustement additionnel du prix de vente de 4 M$, net des impôts afférents de 1 M$.

Note 7 - Cumul des autres éléments du résultat étendu

	Au 30 septembre 2009		
	En couverture de flux de trésorerie	Autres	Total
Solde au début de la période	1 243	-	**1 243**
Variation de la période	(333)	-	**(333)**
Solde à la fin de la période	910	-	**910**

	Au 30 septembre 2008		
	En couverture de flux de trésorerie	Autres	Total
Solde au début de la période	965	(3)	962
Variation de la période	232	3	235
Solde à la fin de la période	1 197	-	1 197

Note 8 - Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2009	2008	**2009**	2008
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Débiteurs	**373**	395	**241**	69
Matériaux, combustible et fournitures	**12**	9	**(6)**	(13)
Créditeurs et charges à payer	**12**	(52)	**(275)**	(367)
Intérêts courus	**(377)**	(335)	**(408)**	(378)
	20	17	**(448)**	(669)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie				
Augmentation (diminution) des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	**3**	(110)	**91**	(90)
Intérêts payés	**874**	870	**1 979**	1 937

Note 9 - Avantages sociaux futurs

	Trois mois terminés les 30 septembre			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2009	2008	**2009**	2008
Coût constaté au titre des prestations constituées	**14**	39	**26**	34

	Neuf mois terminés les 30 septembre			
	Régime de retraite		Autres régimes	
	2009	2008	**2009**	2008
Coût constaté au titre des prestations constituées	**41**	119	**79**	86

Note 10 - Engagements et éventualités

Garanties

Au 30 septembre 2009, la responsabilité potentielle maximale d'Hydro-Québec au titre des lettres de crédit ou des cautionnements fournis comme garanties s'élevait à 378 M$. De ce montant, 289 M$ concernaient les achats d'énergie. Des garanties de 121 M$ viennent à échéance entre 2009 et 2016 alors que d'autres, d'un montant de 257 M$, ont une échéance indéterminée.

Hydro-Québec a fourni aux acquéreurs de ses participations des garanties en ce qui a trait aux passifs fiscaux éventuels et à certaines autres déclarations usuelles. Ces garanties, pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé, sont en vigueur jusqu'à l'échéance des périodes de prescription applicables.

Note 11 - Informations sectorielles

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

	Trois mois terminés le 30 septembre 2009						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	412	18	2 119	-	5	4 [a]	**2 558**
Intersectoriels	961	736	17	768	306	(2 788)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies	344	129	(146)	-	7	4	**338**
Bénéfice net (perte nette)	344	129	(146)	-	7	4	**338**
Actif total au 30 septembre 2009	31 822	17 433	11 837	426	6 638	(295)	**67 861**

	Trois mois terminés le 30 septembre 2008						
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	618	15	2 163	-	3	15 [a]	2 814
Intersectoriels	1 010	684	15	640	295	(2 644)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies [b]	516	121	(147)	-	(6)	3	487
Bénéfice net (perte nette) [b]	516	121	(147)	-	(2)	3	491
Actif total au 30 septembre 2008	30 271	16 910	11 772	376	5 310	(316)	64 323

a) Les opérations de revente des surplus d'approvisionnement réalisées par Hydro-Québec Distribution sur les marchés externes sont présentées en diminution des achats d'électricité plutôt que dans les Produits.

b) En 2009, Hydro-Québec a révisé sa méthode de répartition des frais financiers. Les chiffres de 2008 ont été reclassés en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Note 11 - Informations sectorielles (suite)

Neuf mois terminés
le 30 septembre 2009

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 204	45	7 793	-	15	7 [a]	**9 064**
Intersectoriels	3 515	2 134	51	1 812	911	(8 423)	-
Bénéfice provenant des activités poursuivies	1 650	361	157	-	2	10	**2 180**
Bénéfice net	1 650	361	157	-	2	10	**2 180**
Actif total au 30 septembre 2009	31 822	17 433	11 837	426	6 638	(295)	**67 861**

Neuf mois terminés
le 30 septembre 2008

	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations intersectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 746	38	7 721	-	17	23 [a]	9 545
Intersectoriels	3 609	2 065	45	1 556	905	(8 180)	-
Bénéfice (perte) provenant des activités poursuivies [b]	1 859	368	308	1	(9)	9	2 536
Bénéfice net [b]	1 859	368	308	1	117	9	2 662
Actif total au 30 septembre 2008	30 271	16 910	11 772	376	5 310	(316)	64 323

a) Les opérations de revente des surplus d'approvisionnement réalisées par Hydro-Québec Distribution sur les marchés externes sont présentées en diminution des achats d'électricité plutôt que dans les Produits.

b) En 2009, Hydro-Québec a révisé sa méthode de répartition des frais financiers. Les chiffres de 2008 ont été reclassés en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Note 12 - Événement postérieur à la date du bilan

Hydro-Québec et Alcoa limitée ont conclu une entente en vue de la formation d'une société en commandite pour l'acquisition et l'exploitation du réseau privé de La Compagnie hydroélectrique Manicouagan. Hydro-Québec acquerrait une participation de 60% dans cette société en commandite pour une contrepartie monétaire de 615 M$. La clôture de la transaction est prévue d'ici la fin de 2009, sous réserve de l'approbation de la Régie de l'énergie et de certaines autres conditions.

Note 13 - Données comparatives

Certains chiffres de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation de l'exercice courant.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En millions de dollars canadiens
(non vérifiés)

Sommaire des résultats

	Trois mois terminés les 30 septembre				Neuf mois terminés les 30 septembre			
	2009	2008	Variation (%)		**2009**	2008	Variation (%)	
Produits	**2 558**	2 814	9,1	↓	**9 064**	9 545	5,0	↓
Charges	**1 586**	1 729	8,3	↓	**5 075**	5 201	2,4	↓
Frais financiers	**634**	598	6,0	↑	**1 809**	1 808	0,1	↑
Activités abandonnées	**-**	4	100,0	↓	**-**	126	100,0	↓
Bénéfice net	**338**	491	31,2	↓	**2 180**	2 662	18,1	↓

Bénéfice net

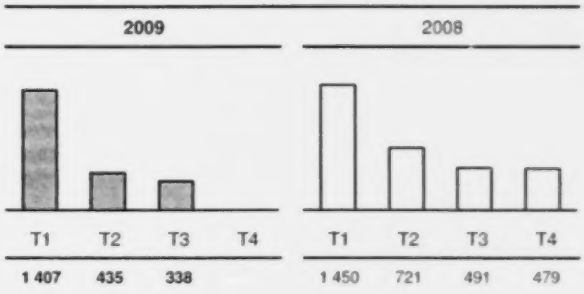

Produits

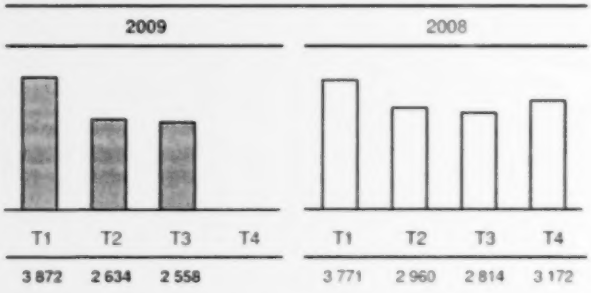

Produits des ventes d'électricité au Québec

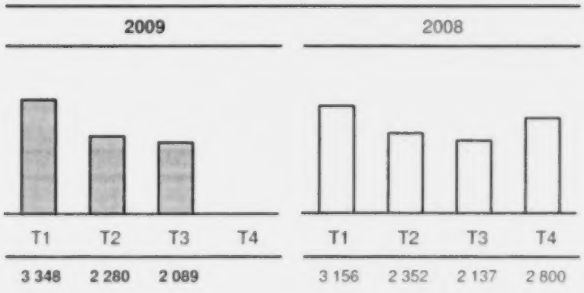

Produits des ventes d'électricité hors Québec

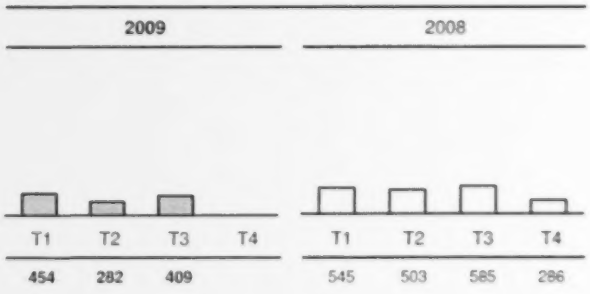

Faits saillants

Transport

Le 25 septembre 2009, Hydro-Québec TransÉnergie a procédé à l'inauguration officielle de l'interconnexion de 1 250 MW avec l'Ontario. Cette interconnexion comprend le poste de l'Outaouais, dont le premier convertisseur est en exploitation depuis l'été 2009 et le second sera mis en service à l'automne, comme prévu, ainsi qu'une ligne à 230 kV vers l'Ontario, qui est déjà en service, et la ligne à 315 kV Chénier-Outaouais, dont la construction s'achèvera en 2010.

Grâce à ces nouvelles installations, Hydro-Québec pourra acheminer de plus gros volumes d'électricité propre et renouvelable vers l'Ontario, l'État de New York et le Midwest américain, ce qui lui permettra de contribuer encore davantage à la lutte contre les changements climatiques.

Distribution

Décret sur la puissance souscrite

Ayant pris acte des répercussions de la récession économique sur le secteur industriel, le gouvernement du Québec a publié, le 8 juillet 2009, le Décret 754-2009 sur la puissance souscrite par la clientèle industrielle d'Hydro-Québec dont la puissance appelée excède 50 MW. Ce décret permet à Hydro-Québec Distribution de conclure des ententes tarifaires spéciales avec les clients industriels qui demandent une diminution exceptionnelle de leur puissance souscrite pour la période du 1er avril 2009 au 31 mars 2010.

Ajustement tarifaire

Le 30 juillet, Hydro-Québec Distribution a soumis à la Régie de l'énergie sa demande tarifaire 2010-2011, dans laquelle elle propose une hausse uniforme de 0,2 % avec effet le 1er avril 2010. La Régie tiendra des audiences publiques relatives à cette demande au cours de l'automne 2009.

Environnement

À l'occasion de la journée *En ville sans ma voiture !*, Hydro-Québec a reçu le premier prix du concours *Leaders en transport durable*. Organisé par les Centres de gestion des déplacements de Montréal, ce concours a pour but de reconnaître les entreprises et les organisations qui s'engagent activement dans la promotion de moyens de transport plus écologiques auprès de leur personnel. Hydro-Québec s'est distinguée par les nombreuses mesures qu'elle a déployées depuis 2006 dans le cadre de la démarche allégo, une initiative de l'Agence métropolitaine de transport qui vise à favoriser l'utilisation d'autres moyens de transport que l'automobile en solo pour les déplacements domicile-travail.

Planification stratégique

Le *Plan stratégique 2009-2013* d'Hydro-Québec, déposé en juillet dernier, met l'accent sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'innovation technologique. Les investissements de l'entreprise atteindront 25,1 G$ durant cette période. Hydro-Québec Production investira 10,4 G$ et augmentera la capacité de son parc hydroélectrique de près de 1 000 MW, grâce principalement au projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert. Hydro-Québec TransÉnergie consacrera 7,8 G$ à différents projets visant à assurer la

pérennité et le développement du réseau de transport, notamment l'intégration de 3 000 MW de nouvelles capacités de production, la mise en service de l'interconnexion avec l'Ontario et la construction d'une nouvelle interconnexion avec la Nouvelle-Angleterre. Hydro-Québec Distribution investira 6,2 G$, soit 1,6 G$ pour répondre à la croissance de la consommation québécoise, 2,9 G$ pour entretenir et améliorer ses installations et 1,7 G$ au titre du Plan global en efficacité énergétique. De plus, durant la période 2009-2013, Hydro-Québec participera au développement de technologies et d'infrastructures ainsi qu'à des initiatives commerciales qui ouvriront la voie à l'électrification des transports terrestres.

Notons également que le bénéfice net prévu dans le Plan stratégique est de 2,7 G$ pour 2009 et de 2,4 G$ par année pour la période 2010-2013. Ces résultats reflètent les perspectives de prix pour l'énergie et l'aluminium, qui sont les principaux facteurs expliquant la baisse du bénéfice net pour les années 2010 à 2013.

Le Plan stratégique a fait l'objet d'un examen en commission parlementaire les 6 et 7 octobre 2009.

Projet d'acquisition

Énergie NB

Le 29 octobre 2009, les gouvernements du Nouveau-Brunswick et du Québec ont dévoilé un protocole d'entente selon lequel Hydro-Québec ferait l'acquisition de la plupart des actifs d'Énergie NB pour 4,75 G$.

La date de clôture de la transaction projetée serait le ou vers le 31 mars 2010. Dans le cas de la centrale nucléaire de Point Lepreau, la clôture aurait lieu le ou vers le 1er janvier 2011, après l'achèvement des travaux de réfection en cours.

Hydro-Québec, 75, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1A4
This report is also available in English
www.hydroquebec.com
ISSN 0848-5836